

Mardi 16 décembre 2025

Filière céréalière française : les nouveaux chiffres 2025 dévoilés

Intercéréales dévoile l'édition 2025 de *Des chiffres et des céréales*, la publication annuelle de référence qui rassemble l'ensemble des données économiques, territoriales et environnementales de la filière céréalière française, de l'amont à l'aval. Cette nouvelle édition dresse un panorama complet d'une filière engagée, innovante et stratégique pour la souveraineté alimentaire française et européenne.

Une filière structurée et mobilisée face aux défis

Avec **8,5 millions d'hectares cultivés en céréales** et près de **210 000 exploitations**, la filière céréalière s'impose comme un pilier essentiel de l'agriculture française. Elle génère **538 000 emplois directs et indirects**, contribuant fortement au tissu économique des territoires ruraux et des industries agroalimentaires.

Dans un contexte international marqué par l'instabilité géopolitique, l'inflation, la volatilité des marchés et les bouleversements climatiques, la filière confirme sa capacité d'adaptation et son sens des responsabilités. **Elle se donne comme objectif de réarmer la production par la compétitivité et l'export, la qualité des céréales, l'adaptation au changement climatique et l'ancrage territorial.**

Une production primordiale pour notre souveraineté alimentaire

En 2024, la France a produit **54,2 Mt de céréales**, dont 25,7 Mt de blé tendre, 14,8 Mt de maïs, 9,8 Mt d'orge et 1,2 Mt de blé dur.

Des volumes valorisés à hauteur de **21,2 Mt sur le marché intérieur français** :

- **Alimentation animale** : **9,2 Mt**, un usage central pour l'élevage français ;
- **Alimentation humaine** : **6,3 Mt**, une valorisation structurante pour les filières meunière, biscuitière, brassicole, semoulière (blé dur comme maïs) ou encore l'amidonnerie ;
- **Production d'alcool et de bioéthanol** : **2,1 Mt**. 3,5 % de la production céréalière française est utilisée pour le bioéthanol et l'alcool traditionnel ;
- **Autres (semences, amidon à usage industriel et pertes)** : **3,6 Mt**.

Un acteur majeur des échanges internationaux

Malgré une campagne 2024 difficile, la France reste le 7^{ème} exportateur mondial en 2024 – 2025. Les exportations de grains atteignent 22 Mt pour une valeur de 5,7 Md€. **1 tonne sur 2 est exportée**.

Les principaux partenaires économiques européens sont la Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne, tandis que le Maroc s'impose comme le premier hors UE.

Mardi 16 décembre 2025

La France demeure :

- 1^{er} exportateur mondial de malt,
- 2^{ème} exportateur mondial d'orge,
- 1^{er} exportateur européen de blé tendre,
- 1^{er} exportateur européen de maïs pop-corn.

Télécharger la brochure

A propos d'Intercéréales : Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalier. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréaliers sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international. La filière céréalier française compte 538 000 emplois, 210 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.